

SEMINAIRE AGRICOLE INTERNATIONAL

**DURABILITÉ FINANCIÈRE DES
ORGANISATIONS PAYSANNES**

LES OP PEUVENT-ELLES ÊTRE
FINANCIÈREMENT PLUS AUTONOMES ?

30 NOVEMBRE 2012

Auditorium International
International Trade Union House
Boulevard du Roi Albert II, No. 5 / 2
B-1210 Bruxelles

Séminaire organisé par le Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)



Contact : Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)

Tél. : +32 (0)2 412 06 60 ; secretariat@csa-be.org

www.csa-be.org

Cofinancé par la Commission européenne et la DGD

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



INTRODUCTION

Actuellement, la dépendance de la plupart des organisations paysannes vis-à-vis de bailleurs extérieurs est très forte. Pour de nombreuses organisations, la part des ressources en provenance de leurs membres ou de prestations est faible. Bien entendu, la situation des différentes organisations paysannes diffèrent selon leur niveau et leurs fonctions (coopérative à activités économiques, syndicat,...). La relation que ces organisations entretiennent entre-elles est ainsi également questionnée, en particulier la manière dont elles peuvent partager les bénéfices des activités économiques et se répartir les fonctions attendues par les producteurs familiaux.

Les conséquences de la faible part de fonds propres sont multiples : une faiblesse structurelle de moyen d'action, l'obligation de consacrer une part des moyens (en particulier en personnel et leader) pour rechercher les financements extérieurs, l'obligation de satisfaire aux exigences administratives des bailleurs extérieurs (lesquelles exigences varient d'un bailleur à un autre), le risque de devoir s'adapter aux orientations stratégiques choisies par les bailleurs extérieurs et de délaisser les orientations propres de l'organisation (instrumentation particulièrement forte dans les Etats fragiles), éloignement entre l'organisation et ses membres et un défaut d'appropriation par ces derniers de leur organisation. On peut même dire que dans une organisation, il y a l'argent chaud, celui que chacun a apporté et dont on exige le maximum, et l'argent froid, celui du bailleur que l'on compte différemment.

C'est dire combien l'enjeu pour les organisations paysannes de pouvoir disposer de ressources propres est grand.

La première source de financement interne à laquelle on se réfère systématiquement est constituée par les cotisations des membres. Certes, avec les faibles revenus de ces derniers, le montant des cotisations reste souvent symbolique par rapport au coût de fonctionnement de l'OP. La seconde source possible est un prélèvement sur le prix de vente de la production des membres (exemple du coton). Avec la libéralisation de la plupart des grandes filières de rente, il devient plutôt difficile d'organiser un tel prélèvement. La troisième source est constituée par les prestations de services opérées par l'organisation, soit des services (achat groupés d'intrants, conseil à l'exploitation...) qu'elle a pensés et mis en place elle-même (contre paiement par les membres lorsqu'ils en sont les « clients » directs), soit des services qu'elle rend au nom d'un programme ou projet de développement (contre paiement par ce dernier).

L'exploration des possibilités de générer des ressources financières autonomes et la capitalisation des expériences des organisations en matière d'autofinancement peut aider les organisations paysannes à progresser sur le plan de leur autonomie et de leur durabilité et éclairer les partenaires techniques et financiers sur les champs du possible, les contraintes et les limites à leur exigence de « durabilité » de leurs appuis.

C'est l'objectif du séminaire du 30 novembre 2012 organisé par le CSA à Bruxelles qui réunira une quarantaine de participants, dont une quinzaine de représentants d'OP du Sud, des représentants d'organisations agricoles belges et européennes, des ONG et des représentants de financeurs et d'institutions de développement.

PROGRAMME – 30 NOVEMBRE 2012

08h30-08h50	Accueil des participants : inscription, retrait des badges, café
08h50-09h00	Introduction, présentation des objectifs et du programme de l'atelier

Session 1 **La situation et les enjeux du financement des OP et OPA**

La première session tentera de brosser le tableau actuel la situation du financement des organisations paysannes : quelles sont leurs ressources financières et quel est le degré de leur dépendance. Partant de là, il s'agira de questionner les effets de la dépendance ou indépendance financière des organisations sur leur autodétermination et leur « authenticité ».

09h00-09h20	Les contraintes pesant sur l'autodétermination des OP liées à la dépendance vis-à-vis des sources de financement Denis Pesche – Sociologue Directeur adjoint UMR ART-Dev au CIRAD – France
09h20-09h40	Quelques références sur l'autofinancement des OP Anne Souharse - chargée de mission suivi-évaluation à l'AFDI - France
09h40-10h00	Questions-réponses
10h00-10h25	Pause-café

Session 2 **Expériences d'autofinancement d'OP et OPA**

Quelques organisations agricoles présenteront leur expérience en matière d'autonomisation financière : organisations du sud, du nord, à vocation économique et à vocation syndicale.

10h25-10h55	SEXAGON – Mali Faliry Boly – Secrétaire général du SEXAGON
10h55-11h25	FEPA-B – Burkina Faso Bassiaka Dao - Président de la Confédération Paysanne du Faso
11h25-11h55	KENFAP Services Ltd – Kenya Charles Gitau – Directeur général de KSL
11h55-12h25	BoerenBond – Belgique Kristof Volckaert, Conseiller Politique Agricole des pays en voie de développement
12h30-13h45	Lunch

Session 3**L'organisation de prélèvements sur la commercialisation**

Cette session sera axée sur les contraintes et les dispositifs à mettre en œuvre pour assurer le prélèvement d'une partie de la valeur ajoutée sur la commercialisation de la production. La possibilité de contrôler la mise en marché des produits limite-t-elle la transposition de système de prélèvement à toutes les filières ?

- | | |
|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13h45-14h15 | Principaux montages institutionnels et leçons tirées des expériences en Afrique de l'Ouest
Ousmane Ndiaye – Directeur National de l'ASPRODEB -Sénégal |
| 14h15-15h00 | Discussion sur les leçons tirées de la session 2 |
| 15h00-15h20 | Pause-café |

Session 4**La diffusion des ressources du prélèvement vers l'ensemble des niveaux organisationnels des producteurs**

Toutes les organisations paysannes n'ont pas la possibilité d'effectuer des prélèvements sur la commercialisation, pourtant elles ont besoin d'une certaine autonomie financière. Souvent, ces OP ont des liens institutionnels et opérationnels avec d'autres qui ont cette possibilité et s'organisent pour que ces moyens soient en partie redistribués. Cette dernière session explorera la manière dont peut s'effectuer cette redistribution et les relations nécessaires entre les organisations à vocation économiques et les organisations syndicales.

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15h20-15h30 | L'articulation entre les différents niveaux et fonctions des organisations paysannes en matière d'autonomie financières
Mamadou Cissokho, président d'honneur du ROPPA |
| 15h30-16h30 | Débat |
| 16h30-16h45 | Synthèse des discussions de la journée |